

Dates :

Formation libre via
Campus à partir du
24/08/2026 au 31/05/2027

Tarifs : 30 €

Inscription :

Formulaire d'inscription
en ligne [en cliquant ici](#)

Période d'inscription :

Du 25/08/26
au
15/05/27

Contact pour inscription :

Secrétariat ITFE

☎ 03.88.26.94.57

✉ 5600000.Formation@grand-est.ffhandball.net

Référent handicap :

Nous contacter

Public visé :

- Toute personne (bénévole, salarié(e) de club, entraîneur, parent ou dirigeant) souhaitant s'impliquer dans l'accompagnement d'un Juge Arbitre Jeune (JAJ)

Pré requis :

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- Être licencié(e) FFHB et âgé(e) de plus de 18 ans

Objectifs et compétences visées :

- Fidéliser l'arbitre débutant en le motivant
- Soutenir l'arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition en utilisant si nécessaire le Temps de Régulation Comportemental

Contenus

Temps 1 : FOAD (Campus)

- Rappels sur le parcours de formation du Jeune Arbitre
- Rappel sur le parcours de formation de l'encadrement de l'arbitrage
- Tutoriel sur l'utilisation de la Feuille De Match Electronique (FDME)
- Tutoriel sur l'utilisation de la Feuille De Table Electronique (FDTE)
- Fiche de lecture sur la procédure d'utilisation du Temps de Régulation Comportemental (TRC)
- Etude des différents comportements justifiants ou non d'une intervention (utilisation du TRC)
- Mise en situation (2 matchs)

Évaluation :

- Quizz de connaissances
- Justifier de 2 accompagnements en tant que Juge Accompagnateur Ecole d'Arbitrage, attestés par un Animateur Ecole d'Arbitrage ou un Accompagnateur Territorial ou National
- Suivre la formation TOUS UNIS - Prévention des violences et citoyenneté sur Campus (FOAD)

Certification :

- Attestation de formation

Coordonnateur de la formation :

Contacter le responsable du site pour toute question pratique en lien avec la formation

- Yann CARMAUX – CTF Arbitrage LGEHB 07 63 59 64 80 – 5600000.ycarmaux@grand-est.ffhandball.net

Durée et modalités d'organisation : 3h de formation

- Formation à distance via Campus (1h) + Mise en situation (2h)

Le secrétariat ITFE ne gère que la partie administrative et la certification.